



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

## Faits saillants

### Séance ordinaire du conseil des commissaires

### 25 mai 2022

#### Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Licences Microsoft 2022-2023

**CC-220525-IT-0106**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210526-IT-0124 autorisant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au contrat qui sera octroyé par le Centre d'acquisitions gouvernementales au revendeur de licences Softchoice pour une période de trente-six (36) mois;

ATTENDU QUE le coût des licences Microsoft pour 2022-2023 est estimé à 212 503,10 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires approuve le paiement de la facture à recevoir du revendeur Softchoice concernant le coût des licences 2022-2023 de la société Microsoft au coût de 212 503,10 \$, avant les taxes, ou 227 124,93 \$, taxes nettes;

QU'advenant un dépassement du montant de 212 503,10 \$, la direction générale ou, en son absence, la direction générale adjointe soit autorisée à approuver le paiement d'une somme additionnelle représentant 10 % dudit montant;

ET QUE la direction du Service des ressources informationnelles soit autorisée à signer toutes les factures à venir du revendeur Softchoice concernant les licences de la société Microsoft jusqu'à la fin du contrat actuel, à condition que le coût de ces factures ne dépasse pas, chaque année, le montant de 212 503,10 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

Contrats de location à long terme – véhicules

Location d'un véhicule pour travailleuses/travailleurs certifiés

**CC-220525-MR-0107**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* le 31 octobre 2020;

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a décrété que l'acquisition et la location de véhicules doivent toujours se faire par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU QUE le CAG a conclu un contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'acquisition et la location de véhicules;

ATTENDU la nécessité de remplacer, par un véhicule neuf, un véhicule de notre flotte qui date de treize ans;

ATTENDU QUE le contrat de location proposé est d'une durée de dix ans, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de location de dix ans concernant un véhicule de marque Ford Transit F-250 au coût total de 129 618,00 \$, avant les taxes, ou 138 544,47, taxes nettes;



ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

Contrats de location à long terme –  
véhicules

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* le 31 octobre 2020;

Location d'un véhicule pour le  
personnel de la commission scolaire

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a décrété que l'acquisition et la location de véhicules doivent toujours se faire par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

**CC-220525-MR-0108**

ATTENDU QUE le CAG a conclu un contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'acquisition et la location de véhicules;

ATTENDU QU'un véhicule de marque Chevrolet Volt fait actuellement l'objet d'un contrat de location avec le CGER et doit être remplacé puisque le contrat est arrivé à échéance;

ATTENDU QUE le CGER a permis à la commission scolaire de garder ce véhicule jusqu'à la livraison d'un nouveau véhicule;

ATTENDU QUE le nouveau contrat de location proposé est d'une durée de huit ans, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de location de huit ans concernant un véhicule de marque Prius Prime PHEV au coût total de 56 053,44 \$, avant les taxes, ou 59 913,70 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

Engagement de fournisseurs

ATTENDU QUE le contrat actuel concernant l'achat de mobilier scolaire prend fin le 30 juin 2022;

Achat de mobilier scolaire

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 21-209-06 concernant l'achat de mobilier scolaire et l'ouverture, le 25 avril 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

**CC-220525-MR-0109**

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été divisé en treize lots pour permettre à chaque soumissionnaire de faire une soumission sur un ou plusieurs lots;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

ATTENDU QUE le lot 13 (coussins Beanbag) n'était pas conforme;

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été reçue pour le lot 1 (mobilier métallique);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de deux ans (1 an + 1 an optionnel) pour l'achat de mobilier scolaire, comme suit :



Numéro du lot	Nom du lot	Fournisseur	Valeur estimée d'achat sur deux ans
2	Meuble de rangement	Alpha Tabco inc.	69 526,00 \$
3	Chaise d'élève	Alpha-Vico inc.	71 528,00 \$
4	Table de classe avec pattes à hauteur réglable	Alpha Tabco inc.	28 812,70 \$
5	Pupitre d'élève	Alpha Tabco inc.	71 426,25 \$
6	Mobilier administratif	Novexco inc.	29 617,88 \$
7	Matelas de relaxation	Brault & Bouthillier ltée	4 162,60 \$
8	Pupitre d'élève à hauteur variable	Brault & Bouthillier ltée	2 262,45 \$
9	Tabouret oscillant	Novexco inc.	617,50 \$
10	Ballon avec pattes Sit'n'Gym	Brault & Bouthillier ltée	306,90 \$
11	Coussin Disc 'O' Sit	Brault & Bouthillier ltée	490,35 \$
12	Petit ensemble de cuisine en bois	Brault & Bouthillier ltée	15 748,90 \$
	<b>Coût total, avant les taxes</b>		294 499,53 \$
	<b>Coût total, taxes nettes</b>		314 780,98 \$

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

Plan directeur 2022-2023

Liste des projets d'investissement

**CC-220525-MR-0110**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a mené une analyse sur la vétusté de ses immeubles;

ATTENDU QUE les écoles et les centres de la commission scolaire ont exprimé leurs besoins relativement aux travaux d'entretien et de réfection devant être effectués dans leur immeuble;

ATTENDU l'établissement d'une liste de priorités pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU l'application des mesures 50621 (*Maintien des bâtiments*) et 50622 (*Résorption du déficit de maintien*) pour financer les projets prioritaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le plan directeur 2022-2023 – Liste des projets d'investissement, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2022/05/25-MR-001.

**Adoptée à l'unanimité**



Modification à la résolution

**CC-220525-MR-0111**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin et appuyé par la commissaire-parent Tara Anderson que la résolution sur le bail au 691, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme soit modifiée par l'ajout du mot « mensuel » avant le mot « suivant ».

**Adoptée à l'unanimité**

Bail

691, rue Saint-Georges,  
Saint-Jérôme

**CC-220525-MR-0112**

ATTENDU QU'un espace supplémentaire est nécessaire pour réduire la surcapacité à l'école primaire Laurentia;

ATTENDU QU'un immeuble adjacent à l'école primaire Laurentia et situé au 691, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme est à louer;

ATTENDU la possibilité de convertir une partie des lieux en salles de classe;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles et du transport souhaite effectuer une étude de faisabilité relativement à l'usage potentiel des lieux;

ATTENDU QUE les parties négocient actuellement un bail qui permettrait à la commission scolaire d'effectuer cette étude avant le 1<sup>er</sup> août 2022 et de résilier le bail avant cette date, si nécessaire;

ATTENDU QUE le bail proposé est un bail de cinq (5) ans et trois (3) mois qui se détaille comme suit : une période initiale de trois (3) mois, un bail de quatre (4) ans et une année optionnelle de plus, si nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires autorise la conclusion d'un bail avec l'entreprise 9405-5787 Québec inc. au coût mensuel suivant :

- 2 500 \$, taxes en sus, pour la période initiale de trois (3) mois,
- 4 000 \$, taxes en sus, pour la première année du bail et une augmentation de 4 % par année pour les quatre (4) années suivantes;

QUE le bail contienne une clause permettant à la commission scolaire de le résilier si les lieux s'avèrent inadéquats pour l'usage prévu;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

Modification à la politique de  
remboursement des dépenses

**CC-220525-FR-0113**

ATTENDU QUE l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* fait l'objet d'une révision annuelle;

ATTENDU QUE les taux à l'annexe 1 ne reflètent plus la hausse actuelle du coût de la vie;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01: *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, relativement aux taux indiqués ci-dessous :



Repas

Déjeuner	15,00 \$
Dîner	20,00 \$
Souper	33,00 \$
Montant maximal par jour	68,00 \$

\* incluant les taxes et le pourboire

Kilométrage

5 000 km et moins	0,55 \$/km
Kilomètres additionnels	0,52 \$/km
Covoiturage	0,65 \$/km

ET QUE ces modifications entrent en vigueur immédiatement.

**Adoptée à l'unanimité**

Dossier d'un employé

**CC-220525-HR-0114**

ATTENDU QUE le directeur adjoint du Service des ressources humaines a présenté au conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier une proposition d'entente relativement au dossier confidentiel d'un employé (n° XXXXXX);

ATTENDU QUE le conseil souhaite approuver la signature de ladite entente;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la directrice générale à signer l'entente présentée au conseil des commissaires relativement au dossier de l'employé mentionné ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité**

